

# Carton

Burger & Cie s'engage dans la sensibilisation environnementale et accompagne ses partenaires et ses clients vers une consommation responsable et durable. La communication transparente est un allié incontournable. Les consignes de tri sont visibles au sein de nos usines, sur nos emballages, nos catalogues et sites internet. 50% de nos emballages de produits finis sont fabriqués à base de carton recyclé.

**Le but : augmenter quotidiennement le % des emballages recyclables.**

Les consignes info-tri associées de logo TRIMAN et de POINT VERT® vous simplifient la vie en vous précisant la destination de vos déchets, et vous encouragent à trier mieux et plus.



Consulter ce lien pour connaître les consignes de tri selon votre localisation française : <https://www.consignesdetri.fr/>

**Le logo POINT VERT®** signifie que l'entreprise qui l'a apposé sur son produit verse une contribution à Citeo, un organisme chargé de piloter le tri et le recyclage en France.

**Le logo TRIMAN** signifie que l'emballage en question est valorisable, et peut donc être trié.

